



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers de l'internet et des applications multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'internet et des applications multimédia. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038897

HAL Id: hceres-02038897

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038897>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de l'internet et des applications multimédia

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mathématique - informatique

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle Systèmes Informatiques et Logiciels (SIL), spécialité Métiers de l'Internet et des Applications Multimédia (MIAM) est portée par le Département Informatique de l'IUT2 de l'Université Pierre-Mendès-France. Cette formation, ouverte en septembre 2000 a pour objectif de former aux métiers de concepteur et intégrateur web, analyste/développeur (applications web), webmaster, et développeur de système d'imagerie. Elle est accessible en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) et en formation continue.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont clairement définis. Ceux-ci s'appuient sur un programme pédagogique constitué de 4 unités d'enseignements (UE) théoriques et 2 unités d'enseignements professionnalisants. Ces 6 UE se subdivisent en 29 modules pour un total de 561 heures. Chaque module comprend en moyenne une vingtaine d'heures. Ce découpage confère à la licence un aspect très morcelé et va à l'encontre de la spécialisation que l'on pourrait attendre de ce type de formation.

La formation s'intègre parfaitement dans son environnement. Elle s'inscrit dans le cadre de trois licences professionnelles SIL portées par le département et offrant des spécialités complémentaires. Elle est positionnée dans un environnement à haute densité technologique, en particulier dans le domaine de l'informatique. Ceci lui permet de bénéficier de nombreux partenariats avec les entreprises. On retrouve cette implication au niveau de l'accueil de stagiaires et alternants, la participation aux jurys, la mise en place de séminaires industriels mais aussi, la participation au comité de perfectionnement.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique constituée de 13 enseignants et enseignants chercheurs du département ainsi que sur une quinzaine de professionnels. Le volume horaire assuré par les professionnels est de l'ordre de 43% du volume total de la formation. En outre, ceux-ci interviennent majoritairement dans leur cœur de métier. La coordination de la licence est assurée par un personnel administratif et 3 enseignants : un pour la spécialité, un pour l'admission et les relations avec les entreprises, et un pour la coordination administrative.

Cette formation, ouverte depuis 2008 uniquement en alternance, compte des effectifs qui oscillent entre 18 et 28 étudiants sur les 5 dernières années. Ce nombre a été volontairement réduit à 22 par l'équipe pédagogique afin d'éviter le dédoublement des groupes dans les enseignements en travaux pratiques. Avec un taux de réussite en moyenne de 95% et un taux d'insertion professionnel de 88% (dont 96% dans les métiers visés par la formation), cette formation remplit pleinement les objectifs d'une licence professionnelle.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est présente de par la participation dans la formation d'enseignants chercheurs qui appartiennent à divers laboratoires (LIG, universités étrangères, laboratoires privés).
Place de la professionnalisation	Depuis 2008 la formation n'est accessible que par alternance. Ceci lui confère un aspect professionnalisant fort. En outre, cette licence professionnelle profite d'un groupe d'entreprises partenaires conséquent.
Place des projets et stages	La formation étant en alternance, le stage est remplacé par les périodes en entreprise. En ce qui concerne le projet tuteuré, celui-ci prend la forme d'une présentation de l'entreprise et des missions confiées à l'alternant à la fin du premier tiers de la formation. Il est à noter qu'il est difficile dans ce contexte d'estimer le temps imputé aux projets tuteurés.
Place de l'international	Il n'y a pas à proprement parler d'ouverture de la formation à l'international. Le lien est essentiellement dû à la présence d'intervenants provenant de laboratoires internationaux.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier suivi d'un entretien auprès d'une commission d'admission. Celle-ci est composée d'enseignants et de professionnels du domaine. Les dossiers retenus sont transmis aux entreprises qui recherchent un alternant. Pour permettre un recrutement plus large, un module d'adaptation est à disposition des étudiants ne provenant pas d'un Diplôme Universitaire de Technologique en Informatique.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements ont lieu en présentiel : l'étudiant alterne une semaine en formation et une ou deux semaines en entreprise. Les étudiants sont tous équipés de leur ordinateur portable et un prêt est mis en place pour ceux qui n'en sont pas pourvus. Les étudiants ont accès à l'Intranet et application de saisie de Notes, gestion des emplois du temps, etc.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait en contrôle continu et repose principalement sur l'évaluation de projets, exposés et contrôles écrits.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences de l'étudiant est essentiellement mis en œuvre via le livret d'alternance. Celui-ci est rempli par l'étudiant en concertation avec le tuteur d'entreprise.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par l'observatoire des formations de l'université. Cette enquête à 30 mois est complétée par une enquête à 8 mois réalisée par FormaSup dans le cadre de l'alternance.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est constitué des maîtres de stage et des tuteurs enseignants. Le conseil de perfectionnement se réunit trois fois : une fois pour expliquer le fonctionnement de la spécialité, puis deux fois pour permettre le suivi des étudiants et des retours sur la formation. Ces réunions sont complétées par des enquêtes anonymes à la fin de chaque module pour évaluer les ajustements nécessaires.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le taux d'insertion professionnel élevé.
- L'adéquation avec l'environnement socio-économique (grand nombre de partenaires).
- Le choix de l'accès à la formation en alternance uniquement.

Points faibles :

- Une maquette très morcelée avec pas moins de 29 modules répartis dans 6 unités d'enseignement.
- Un effectif qui n'est pas stable.
- Un volume horaire important avec 561 heures hors projet tuteuré.

Conclusions :

Cette formation bénéficie d'un tissu socio-économique riche et porteur et profite d'une équipe pédagogique de qualité. Cela se retrouve dans l'analyse des différents indicateurs avec des taux de réussite et d'insertion professionnelle remarquables. Cependant, l'aspect extrêmement morcelé du programme pédagogique montre que la formation cherche à s'adapter à une très grande variété de métiers ce qui n'est pas sans produire de la confusion. Celle-ci gagnerait à remettre à plat ces objectifs et sa maquette pour gagner en visibilité. En outre, l'évolution des effectifs est à surveiller.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Mathématiques -
Informatiques

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité
des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES
concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SHS –
MATHEMATIQUES APPLIQUEES
ET SCIENCES SOCIALES

LP SHS – RESEAUX ET
TELECOMMUNICATIONS

LP SHS – SYSTEMES
INFORMATIQUES ET LOGICIELS

MASTER SHS - INGENIERIE DE LA
COGNITION, DE LA CREATION ET
DES APPRENTISSAGES (IC2A)

Administration et sécurité des réseaux (ASUR)

Conception et administration de systèmes d'information en réseaux
(CASIR); Métiers de l'internet et des applications multimédia
(MIAM); Systèmes d'information, méthodes et outils (SIMO);
Métiers de l'administration et de la sécurité des systèmes
d'information (MESSI); Etudes statistiques et systèmes
d'information géographiques (ESSIG)

Double compétence: informatique et sciences sociales;
Modélisation et apprentissage statistiques en sciences sociales;
WIC: web, informatique et connaissances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération
distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA